



Parlons sexualité

GUIDE PRATIQUE sur
la sexualité des usagers du
Programme de psychiatrie en
déficience intellectuelle



Mise en contexte

Des lignes directrices visant à orienter et baliser les interventions à l'égard de la vie affective et sexuelle de la clientèle ont été élaborées par le Programme de psychiatrie en déficience intellectuelle¹.

Inspiré des lignes directrices, ce guide se veut une référence pratique et accessible qui comprend des renseignements concrets sur l'accompagnement des usagers du programme en matière de sexualité.

Maintenant, parlons sexualité !

1. Taillefer, L., Langlois, L., Pommier, C., Prévost, M.-J. et Hénault, I. (2013). *Lignes directrices en regard de la vie sexuelle des personnes hospitalisées au Programme de psychiatrie en déficience intellectuelle*. Février 2013. Montréal, Québec: Institut universitaire de santé mentale de Montréal.



Grandes orientations du programme en matière sexuelle

DROITS DES USAGERS

- Avoir une vie affective et sexuelle en accord avec ses besoins et désirs
- Gérer sa vie affective et sexuelle à sa façon (tant qu'elle ne brime pas autrui ou qu'elle ne lui porte pas préjudice)
- Recevoir un soutien dans l'apprentissage et l'expression des dimensions affectives et sexuelles
- Recevoir un soutien en lien avec ses problématiques sexuelles non résolues

APPROCHE À PRÉCONISER

Une approche positive, individualisée, respectueuse, « responsabilisante », sécuritaire et non intrusive est de mise dans les interventions en matière de sexualité.

ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Le type d'accompagnement offert doit être en lien avec la problématique vécue. Au besoin, un plan d'éducation et d'accompagnement sexuel doit être élaboré.

Ce plan :

- Vise à aider la personne à répondre à ses besoins sexuels et, dans la mesure du possible, à lui enseigner à répondre à ses besoins par elle-même, en lien avec les normes et les règles sociales
- Doit être élaboré de concert avec l'utilisateur et approuvé par celui-ci, afin que l'accompagnement soit fait avec son accord
- Doit aussi être approuvé par l'équipe interdisciplinaire
- Peut impliquer la famille et/ou le représentant légal, si jugé pertinent

SOUTIEN AUX INTERVENANTS

Les gestionnaires du programme offrent aux intervenants le soutien et la formation nécessaires afin de favoriser l'aisance et les habiletés pour intervenir en matière de sexualité.



Positionnement du programme par rapport à divers thèmes liés à la sexualité

AGRESSION SEXUELLE

Définition

«Geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée ou, dans certains cas, [...] par une manipulation affective ou par du chantage. Il s'agit d'un acte visant à assujettir une autre personne à ses propres désirs par un abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou sous la menace implicite ou explicite»².

Positionnement et soutien aux usagers

Prévention

Pour les **usagers** :

- Apprendre à déceler les circonstances susceptibles d'entraîner une agression, à réagir de façon à se protéger de ce type de situation et à dire « non »
- Apprendre les comportements sexuels et sociaux appropriés
- Apprendre qu'il est possible de garder un contrôle sur sa vie
- Apprendre à se défendre contre des individus qui pourraient causer du tort
- Etc.

Pour les **intervenants** :

- Reconnaître la possibilité que des formes de domination et de dépendance peuvent exister à l'égard des usagers et être considérées comme des abus

Intervention auprès des usagers victimes d'une agression sexuelle

Il faut rapporter immédiatement toute situation susceptible d'entraîner une forme de domination ou de dépendance à l'égard des usagers. Au besoin, un soutien sera offert aux employés qui rapportent une telle situation.

2. Gouvernement du Québec. Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). (2010). <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/mieux-comprendre/index.php> (page consultée le 12 juillet 2011).

Lorsqu'un usager est victime d'une agression sexuelle :

- Mettre en place des mesures pour assurer la protection de la personne
- Tenir une rencontre clinique
- Orienter la personne vers un centre hospitalier afin d'initier la procédure médico-légale dans les premières heures suivant l'agression
- Offrir un soutien adapté à la victime
- Offrir le soutien nécessaire à la famille /aux proches de la victime
- S'assurer du suivi de la situation et s'assurer que des moyens seront mis en place pour que l'agression ne se reproduise pas

Intervention auprès de l'abuseur lorsqu'il s'agit d'un usager

- Offrir un soutien adapté
- Tenir une rencontre clinique
- Mettre en place des mesures afin d'assurer la protection de la personne
- Offrir le soutien nécessaire à la famille
- S'assurer qu'il y aura un suivi de la situation et que tout sera mis en place pour que l'agression ne se reproduise pas

CONTACTS SEXUELS ET RELATIONS SEXUELLES ENTRE USAGERS

Définition

Un contact sexuel est « un toucher ou une caresse des parties sexuelles ou des autres parties intimes de la personne, dans le but de satisfaire un désir sexuel, peu importe s'il s'agit d'un toucher direct ou sur les vêtements »³.

Positionnement

Les relations et contacts sexuels entre utilisateurs de services, qu'ils soient de sexe opposé ou de même sexe, peuvent se produire, en autant que les conditions suivantes sont respectées :

- Les personnes sont consentantes et aptes à comprendre ce qu'elles font
- Le fait d'avoir une relation sexuelle ne risque pas d'être préjudiciable pour la personne compte tenu de sa situation clinique
- Le contact sexuel se fait dans un endroit qui préserve l'intimité et la vie privée

Soutien aux usagers

Au besoin, aider les usagers à faire des choix éclairés, à trouver des alternatives, à assumer leur choix et à tirer des expériences des situations vécues.

3. Samowitz, P. (2009). *Sexual consent assessment*. YAI National Institute for People with Disabilities Network.

CONTRACEPTION

Définition - Ensemble de méthodes qui empêchent la procréation.

Soutien aux usagers

L'intervention éducative dans ce domaine consiste à :

- Fournir des renseignements sur la contraception
- Guider la personne dans le choix de la méthode la plus appropriée pour elle
- Lui offrir l'aide nécessaire par rapport au(x) moyen(s) choisi(s)

FÉTICHES

Définition - Partie du corps ou objet qui permet d'obtenir une satisfaction sexuelle.

Positionnement

L'utilisation de fétiches, seul ou avec une autre personne, est tolérée en autant qu'elle ne porte pas préjudice aux personnes et qu'elle soit sécuritaire, sans devenir envahissante ou compulsive.

INFECTIONS TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT (ITS)

Définition

Les infections transmissibles sexuellement peuvent influencer la santé en général, le bien-être et la capacité reproductrice des personnes qui sont touchées.

Soutien aux usagers

L'intervention éducative consiste à :

- Fournir de l'information sur les ITS afin que les personnes puissent mieux les connaître et mieux les éviter
- Fournir de l'information sur les moyens pour prévenir ou se protéger des ITS
- Encourager l'utilisation de ces moyens (condoms, pratiques sécuritaires)

MASTURBATION

Définition

Autostimulation des organes génitaux avec les mains, un objet ou une partie du corps en vue d'obtenir du plaisir sexuel.

Positionnement

Chaque usager peut choisir de s'adonner ou non à la masturbation.

Soutien aux usagers

L'intervention peut consister à aider l'utilisateur à connaître la masturbation, les comportements sécuritaires, les endroits et les règles d'hygiène y étant associées. Au besoin, un entraînement à la masturbation peut être effectué dans le cadre d'un plan entériné.

MATÉRIEL PORNOGRAPHIQUE ET ÉROTIQUE

Définitions

La *pornographie* est une représentation complaisante de sujets ou détails obscènes. Les scènes et photos valorisent les organes génitaux en gros plan, sans représentation des corps ou de l'interaction entre les individus.

L'*érotisme* désigne les phénomènes qui éveillent le désir sexuel et les représentations qui expriment ou suscitent ce désir. Les scènes et photos valorisent les corps partiellement dénudés ou nus, sans représentation directe des organes génitaux. L'accent est mis sur l'interaction et le désir sexuel.

Le matériel érotique comprend des objets utilisés afin de stimuler ou rehausser l'excitation et le plaisir sexuel.

Positionnement

L'utilisation de matériel pornographique est proscrite. Le matériel érotique peut être toléré dans la mesure où la personne en fait un usage sécuritaire et qu'elle respecte le contexte privé et les normes sociosexuelles.

Soutien aux usagers

Le soutien se donne dans le cadre d'une démarche sexuéducative adaptée.

Il est important de porter une attention particulière aux consommateurs compulsifs de ce genre de matériel afin de les aider à développer une vision moins réductrice de la sexualité. L'objectif est aussi d'éviter de contribuer au développement de comportements de dépendance à ce type de matériel.

TROUBLES GRAVES DU COMPORTEMENT SEXUEL

Définition

Pratiques sexuelles qui portent atteinte à l'intégrité physique ou morale de la personne elle-même ou à celle d'autrui. Ces troubles comprennent l'ensemble des déviances sexuelles. Plusieurs d'entre eux peuvent faire l'objet de poursuites et de sentences judiciaires.

Positionnement

Une attitude préventive et interventionniste est à privilégier, afin que les troubles soient identifiés rapidement et qu'un plan d'action soit mis en place.

Soutien aux usagers

Dans l'éventualité où les ressources médicales et professionnelles du programme ne sont pas suffisantes en matière d'expertise spécifique, un soutien surspécialisé est apporté aux utilisateurs de services et au personnel.



Élaboration des lignes directrices

Lyne Taillefer, psychologue

Isabelle Hénault, sexologue et psychologue, consultante pour
le Service québécois d'expertise en trouble grave du comportement

Lucie Langlois, chef d'unités 4^e Riel (Programme de psychiatrie en déficience intellectuelle)

Céline Pommier, cogestionnaire du Programme de psychiatrie en déficience intellectuelle

Marie-Josée Prévost, cogestionnaire du Programme de psychiatrie en déficience intellectuelle

Conseil et mise en page du guide

Marcel Bélisle, infographiste

Marie-Line Bénard Cyr, agente d'information